

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 30
- procurations : 6

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-sept et le 13 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, MME ISABELLE SEROR.

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIÈRE), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN,).

Etaient absents excusés : MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. NICOLAS COSTES.

M. PATRICE ETAVE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/114

Objet : Conventions d'Objectifs et de Moyens avec les associations sportives ASUF, ASUR, ASUHB, ASUVB, L'Union Gym, Le Dojo Unionais, L'Union Tir à l'Arc

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'en vertu de la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations, une convention d'objectifs et de moyens est obligatoire pour tout financement public annuel supérieur à 23 000 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler pour l'année 2018 les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations sportives suivantes, dans la mesure où les précédentes conventions prennent fin le 31 décembre 2017 :

- A.S.U.F.
- A.S.U.R.
- A.S.U.H.B.
- A.S.U.V.B.
- L'Union Gym
- Dojo Unionais
- L'Union Tir à l'Arc

Les subventions correspondantes à ces conventions seront proposées au Conseil Municipal à l'occasion de la séance de janvier 2018.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- D'approuver les conventions d'Objectifs et de Moyens,
- De l'autoriser à signer les conventions d'Objectifs et de Moyens avec les 7 associations sportives susmentionnées

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver les conventions d'Objectifs et de Moyens,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les conventions d'Objectifs et de Moyens avec les 7 associations sportives susmentionnées

Pour copie conforme,

- Transmis le 14 DEC. 2017
- Affiché le 14 DEC. 2017

Pour le Maire,
et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

Le Maire,
Marc PÉRE

